



De X... :

« L... nous a demandé ce que nous pensions d'un procédé qui lui est personnel. Quand un enfant a voulu faire un portrait, décrire une émotion, un souvenir, rendre le mouvement d'un dialogue, etc., et qu'il n'a pas réussi, le maître a toute prête une phrase ou un paragraphe d'un grand auteur. Il lit cette œuvre parfaite, suggère à quelques uns de l'imiter. Certains enfants s'en sont vraiment bien tiré, et ont su l'utiliser plus tard dans d'autres textes fibres pour rendre leurs propres pensées. L... pense qu'il y a peut-être là un processus d'expérience tâtonnée qui se rattache directement à votre thèse. M, le directeur de l'Ecole Normale pense que l'on va peut-être un peu vite dans la correction du texte libre, il préférerait qu'on en fasse moins et qu'on les cisele un peu plus. Il ne laisserait pas passer certaines expressions. »

Ce procédé employé par le camarade n'est pas faux en soi. Il n'y aurait pas grand inconvénient, au moment de la mise au point d'une poésie, par exemple, à lire quelque poésie d'écrivain sur le même thème. A condition qu'on ne pousse pas plus loin l'imprégnation. Il faut procéder comme en dessin, lorsqu'on montre aux enfants des œuvres de maîtres dont ils s'inspireront selon leurs besoins. L'éducation suppose, en effet, l'existence de modèles vivants et enthousiasmants.

Nous hésiterions par contre beaucoup à recommander semblable procédé par crainte d'un glissement presque inévitable vers la scolastique, vers les exercices formels qui redonneraient le pas à la forme des phrases sur l'originalité du fonds, la sensibilité et la vie.

Evitons en tous cas comme la peste les exercices d'enrichissement de phrases qui tueraient toute expression libre. N'oublions pas que les enfants qui, à la suite d'exercices méthodiques, sauront mettre debout les phrases les plus complexes et les plus parfaites, ne sont pas forcément ceux qui sauront le mieux exprimer ce qu'ils ont à dire, ceux qui, en définitive, savent le mieux écrire.

Quant à ciseler davantage les textes libres, nous touchons là à une fausse conception de la perfection pédagogique. Les techniciens croient que la perfection technique est partout et toujours préférable : si nous filmions, ils trouveront que nos images sont trop imparfaites. si nous enregistrons des voix d'enfants, ils disent qu'on ne peut parvenir ainsi à la même perfection qu'avec les adultes. Quand nos enfants écrivent, il faudrait lécher les textes jusqu'à les rendre méconnaissables.

Ils croient que la perfection technique est la

condition essentielle. C'est faux. La condition essentielle, c'est la vie. Dans tous les domaines, nous pourrions dire : sont souhaitables tous les enrichissements, tous les perfectionnements techniques qui ne nuisent pas à la vie, ou qui l'aident. Sont dangereux tous les autres.

Nous ne sommes point contre la recherche de la perfection. Au contraire. Mais nous sommes plus farouchement encore pour la vie contre la scolastique.

Que ces rapides considérations vous permettent de discerner en toutes occasions les vraies voies de la pédagogie vivante.

Coopération Pédagogique

De l'avis de tous ceux qui l'ont reçu, notre Bulletin Coopération Pédagogique est un outil de liaison et de travail d'un intérêt exceptionnel.

Nous tâcherons de donner périodiquement, à l'avenir, un aperçu des bulletins publiés, des articles insérés, des discussions amorcées.

En cette veille du Congrès, nous avons surtout utilisé *Coopération Pédagogique* pour la discussion et la mise au point des grandes questions qu'il ne nous était pas possible de porter d'emblée devant la grande masse de nos lecteurs.

Nous avons longuement discuté d'une réorganisation de notre trésorerie coopérative.

Notre expérience des *Coopérateurs d'élite*, sans être un échec, nous révèle que la grande masse de nos clients se refusent à remplir leurs devoirs essentiels de coopérateurs, c'est-à-dire le versement d'une part substantielle de coopérateur correspondant aux 50 fr. de 1930, soit environ 3.000 fr.

Cet état de fait va nous amener à reconsidérer la question des coopérateurs afin de sauvegarder les besoins de la C.E.L. sans cependant faire un barrage aux jeunes qui ne disposent pas tout de suite des fonds indispensables.

Notre désir serait de créer au sein de notre mouvement une sorte de corps de coopérateurs conscients sur lesquels nous pourrions compter, financièrement, administrativement et moralement, pour assurer la vie de la C.E.L.

Nous avons soulevé aussi la grave question des *correspondances interscolaires*. Les correspondances sont vraiment le pivot de notre nouvelle pédagogie. Avec une bonne correspondance, on fait un travail d'un intérêt et d'une efficacité supérieurs. Mais encore faut-il pouvoir s'assurer de bons correspondants.

Là aussi, nous proposerons peut-être la création d'une sorte de corps de correspondants sûrs, sur lesquels on pourra compter sans réserve, dont on n'aura pas à craindre les pannes ou les défections.

Nous avons étudié également la mise au point à intervenir pour une organisation rationnelle de la C.E.L. sur les bases départementales. Nous avons notamment publié un tableau donnant une idée de l'activité des groupes départementaux.